tiche sans aucune étape : il faudrait selon elle établir le nombre de ces élisions à cet endroit chez Virgile.

M. J. CHOMARAT conclut qu'il faudrait étudier tout cela à tête reposée et l'on passe à la seconde communication.

II. — M. A. MICHEL, *« Philologie et son idéal : de Cicéron à Guillaume Budé »*.

Le Président remercie M. MICHEL de cette communication très riche.

M. J.-M. ANDRÉ se réjouit de voir associer dans une grande perspective beauté, culture et recherche de la vérité. Il fait remarquer que les écrivains scientifiques comme Vitruve ont adhéré à cette république des Lettres. Par contre Sénèque critique la Philologie dans la lettre 108 où il oppose à la philosophie ouvrière de vérité la philologie artisane du détail et dans la lettre 88 où il fait référence aux *artes pueriles* quand il s'agit de situer la grammaire et la philologie. M. A. MICHEL en convient mais fait observer que dans la lettre 88 Sénèque glisse que l'on pourrait mettre ces techniques parmi les arts propédeutiques.

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 1994

Président : M. P. POUTHIER

En ouverture de séance, le Président annonce la présence du Professeur GARCIA FERNANDEZ de l'Université de Madrid et dit combien la Société est honorée de cette illustre visite. Il donne ensuite la parole à M. E. DELBEY pour la première communication.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. E. DELBEY, *Lecture du pathos dans le livre I des « Élégies » de Properce.*

Le Président remercie M. DELBEY de cette communication et affirme avoir pris plaisir à cette analyse très fine du champ lexical du *pathos* dans le premier livre de Properce. La discussion s'engage dans la salle.

M^lle^ J. DANGEL déclare avoir trouvé la communication très intéressante et observe que, *pathos* et *ethos* constituant la première différence entre Grecs et Latins, il existe peut-être une influence de possibles sources grecques et de Catulle sur la manière de traiter les *topoi*. M. DELBEY précise que pour Aristote l'*ethos* appartient à l'orateur et le *pathos* au public alors que chez Properce le *pathos* est mis en commun entre l'auteur et le public. À une question de M. A. MICHEL sur un éventuel aboutissement à une situation proprement poétique et esthétique, M. DELBEY répond que la poésie élégiaque s'oppose à l'épico-tragique en ce qu'elle donne le pas au *mouere* et renonce au *docere* comme à la *catharsis*.

M. A. MICHEL conclut qu'il ne faut pas s'arrêter à l'aspect purement psychologique ni considérer que l'élégie est faite de *topoi* purement conventionnels : les *topoi* manifestent la liberté poétique de l'esprit. On passe ensuite à la seconde communication.

II. — M^lle M. DUCOS, *Horace et le droit.*

Le Président remercie M^lle DUCOS pour cette communication portant sur un aspect qui n'est pas celui que l'on traque habituellement chez ce poète et demande si beaucoup de textes portent sur l'ignorance du droit à l'époque d'Horace. D'après M^lle DUCOS on trouve ce thème chez Labéo, résumé par Paul, le juriste des Sévères; cette question ne devient importante qu'au II^e siècle de notre ère. L'ignorance du droit est acceptée à l'époque de Labéo mais le principe « nul n'est censé ignorer la loi » se développe sous le Principat.

M. A. MICHEL remercie M^lle DUCOS pour cette communication qui, à travers la relation droit/littérature, droit/philosophie et droit/rhétorique montre la richesse et la cohérence profonde de la pensée romaine. Il fait en outre remarquer que cette conception de la loi entraîne à la tolérance car elle suppose le respect de la convenance : Horace sait mettre le droit dans la grâce, la douceur de l'utilité renvoie à l'épicurisme et le droit à l'ignorance à l'Académie; Horace introduit donc la tolérance platonicienne dans le plaisir épicurien.

M^lle DUCOS remercie M. MICHEL pour la façon dont il a su élargir son exposé et laisser voir ces liens ténus mais certains avec l'Académie.

VIII.

SÉANCE DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1994

Président : M. P. POUTHIER

Le Président souligne l'encouragement que donne au Bureau la présence nombreuse des membres de la Société réunis pour assister et participer à l'**Assemblée générale annuelle**. Il fait part cependant de son inquiétude momentanée ne pas voir s'accroître le nombre de nos adhérents, reconnaissant cependant qu'il est tout de même très remarquable de la part de notre Société de réunir ainsi chaque mois un important contingent de latinistes qui, un samedi après-midi, venus de la France entière, se rendent à la Sorbonne et à leurs frais !

Il donne la parole au Secrétaire général pour le **Rapport moral**. M. A. ARCELLASCHI constate que le nombre d'adhérents, d'année en année, avec des hauts et des bas, se maintient dans une frange satisfaisante et que bien d'autres Sociétés savantes nous envient. Peut-être conviendrait-il cependant de moins hésiter à faire appel et à laisser intervenir les plus jeunes de nos collègues qui sont l'avenir de notre Société. Il salue l'efficacité du Trésorier, la bienveillance du C. N. R. S. et de l'Académie Française qui nous assurent une marge de subsistance ainsi que les Belles Lettres qui font un réel effort financier pour nous régler le montant des ventes d'exemplaires. Il constate, à cet égard, qu'en francs constants, l'achat d'un numéro est un placement tout à fait stable et sûr. Il fait part de son intention de publier la liste des membres du Comité de Rédaction dès le prochain numéro. Il remercie ceux qui ont déjà collaboré au présent Tome.

Le Président et l'Administrateur remercient le Secrétaire général pour ses efforts en particulier pour ce qui concerne la régularité de la publication de la Revue. M. POUTHIER donne ensuite la parole au Trésorier pour son **Rapport financier**.

M. J.-C. DUMONT présente alors le Bilan 1994, qui laisse apparaître la possibilité de reprendre la publication de la *Collection des Études Latines* si les subventions attendues nous sont bien accordées.